

Un Sud ouvrier et un Nord tertiaire

Le Pays d'Auge offre un double visage avec des différences marquées entre un Nord centré sur les services et un Sud industriel. Les employés forment par conséquent la catégorie sociale la plus importante dans le Nord, alors que les ouvriers sont majoritaires au Sud.

Quant aux cadres et professions intermédiaires, leur présence est plus faible sur l'ensemble du territoire augeron que dans la région.

Dans le Sud Pays d'Auge, comme sur la Basse-Normandie tout entière, 9 % des salariés ont 55 ans ou plus. Le renouvellement des salariés concernés par les départs en retraite pourrait être un défi à relever dans les toutes prochaines années. Au Nord, cette proportion est légèrement moins importante (8 %).

UN TERRITOIRE INDUSTRIEL ET DONC OUVRIER AU SUD

Les emplois d'ouvriers sont majoritaires dans le Sud Pays d'Auge en 2005. Ils représentent 45 % des emplois salariés, contre seulement 38 % à l'échelle de la région. Deux facteurs participent à cette prédominance. D'une part, l'industrie occupe une place importante dans l'emploi local. Alors que seuls 20 % des emplois salariés dans la région sont liés à ce secteur, 25 % en dépendent dans le Sud Pays d'Auge, en raison notamment

du poids de l'industrie des biens intermédiaires (travail des métaux, travail du bois) et de l'industrie agroalimentaire. D'autre part, au sein même de ces secteurs industriels, les emplois d'ouvriers sont plus fréquents qu'en moyenne dans la région. Mais c'est aussi le cas dans les services. L'intérim emploie, par exemple, plus d'ouvriers que la moyenne régionale, étant donné le caractère industriel du territoire.

UN TERRITOIRE TERTIAIRE AVEC UNE FORTE PROPORTION D'EMPLOYÉS AU NORD

À l'opposé, dans le Nord du Pays d'Auge, les employés sont prépondérants. Ils constituent près de la moitié des salariés, contre seulement 34 % dans l'ensemble de la région. Cela s'explique par une économie marquée par le tourisme, donc particulièrement tournée vers les services et le commerce. Près de deux emplois sur trois appartiennent à ce secteur dans le Nord Pays d'Auge, contre 57 % en Basse-Normandie. Ce sont de loin les services aux particuliers qui concourent le plus à cette tendance (28 % de l'emploi nord augeron contre 7 % de l'emploi régional), grâce notamment aux hôtels et restaurants et aux jeux de hasard et d'argent.

DEUX OUVRIERS SUR TROIS ONT UN TRAVAIL QUALIFIÉ, MAIS...

Dans l'ensemble du Pays d'Auge, deux emplois ouvriers sur trois sont qualifiés. C'est à peu de chose près la propor-

INDICATEURS

Part des ouvriers ayant un emploi qualifié : **66,6 %**

- 71,6 % au Nord
- 62,7 % au Sud

Part des emplois de cadres (emplois salariés) : **6,5 %**

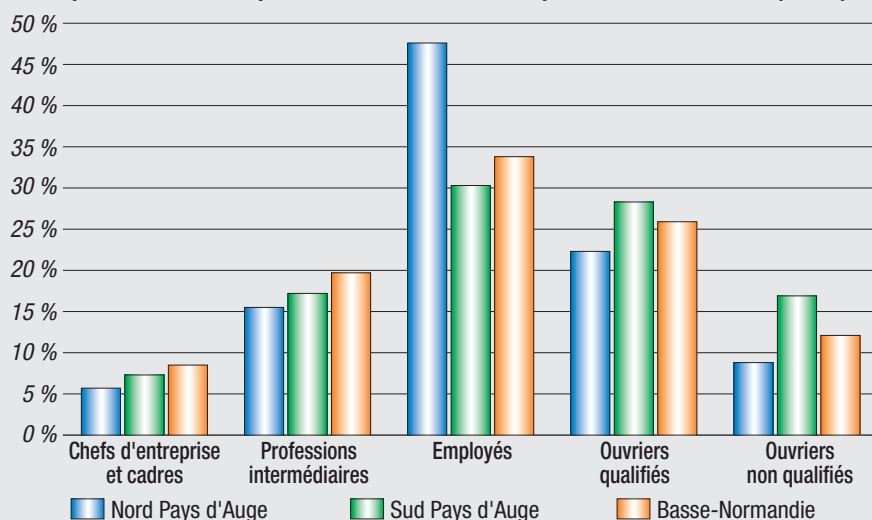
- 5,7 % au Nord
- 7,4 % au Sud

Moindre féminisation de la main-d'œuvre au Sud :

45 % des postes sont occupés par des femmes.

- 47 % au Nord
- 43 % au Sud

Répartition des emplois salariés selon leur qualification en 2005 (en %)



Source :

Insee, DADS 2005 au lieu de travail (champ : secteur privé et semi-public, hors agriculture)

tion régionale. Mais une fois encore, le territoire augeron offre un visage peu homogène. Les emplois d'ouvriers qualifiés sont ainsi plus présents au Nord (72 %) qu'au Sud (63 %). Ces emplois

sont plus fréquents dans les industries de biens d'équipement et dans l'agroalimentaire au Nord, et dans l'équipement automobile au Sud. Les industries des biens intermédiaires, très présentes

dans le Sud augeron, n'y emploient que 60 % d'ouvriers qualifiés, contre 68 % dans l'ensemble de la région.

Répartition des emplois salariés en 2005 selon leur qualification (Pays d'Auge)

	Chefs d'entreprise et cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	Total	Nombre d'emplois salariés (*)
INDUSTRIE	7,8 %	15,1 %	11,6 %	42,7 %	22,8 %	100 %	10 000
dont :							
- biens intermédiaires	6,7 %	14,7 %	6,0 %	44,6 %	28,0 %	100 %	3 817
- biens d'équipement	10,4 %	20,6 %	12,8 %	42,5 %	13,7 %	100 %	1 283
- agroalimentaire	4,5 %	9,3 %	20,4 %	43,0 %	22,8 %	100 %	2 706
- biens de consommation	12,0 %	16,5 %	9,8 %	34,1 %	27,6 %	100 %	1 328
- automobile	16,9 %	15,5 %	5,8 %	52,5 %	9,3 %	100 %	568
CONSTRUCTION	3,4 %	7,1 %	6,0 %	70,5 %	13,0 %	100 %	3 459
COMMERCE	6,4 %	16,2 %	53,0 %	20,2 %	4,2 %	100 %	8 970
SERVICES	6,4 %	17,7 %	48,3 %	15,9 %	11,7 %	100 %	31 338
dont :							
- éducation, santé, action sociale	7,1 %	25,8 %	58,9 %	4,8 %	3,4 %	100 %	6 863
- services aux entreprises	6,1 %	11,9 %	21,0 %	24,0 %	37,0 %	100 %	7 689
- transports	3,8 %	8,1 %	17,8 %	66,5 %	3,8 %	100 %	1 666
- administration	9,7 %	23,4 %	59,4 %	3,4 %	4,1 %	100 %	4 194
- services aux particuliers	4,3 %	12,2 %	65,5 %	16,1 %	1,9 %	100 %	9 240
ENSEMBLE	6,5 %	16,3 %	39,5 %	25,1 %	12,6 %	100 %	53 767

Source : Insee, DADS 2005 au lieu de travail (champ : secteurs privé et semi-public, hors agriculture)

(*) : il s'agit du nombre de postes de travail (emplois salariés) et non du nombre de personnes salariées

La structure des emplois salariés dans le Pays d'Auge diffère de celle observée sur l'ensemble de la région.

Répartition des emplois salariés en 2005 selon leur qualification (Basse-Normandie)

	Chefs d'entreprise et cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	Total	Nombre d'emplois salariés (*)
INDUSTRIE	9,0 %	17,9 %	8,9 %	46,1 %	18,1 %	100 %	104 403
dont :							
- biens intermédiaires	9,6 %	16,6 %	7,0 %	45,6 %	21,2 %	100 %	32 859
- biens d'équipement	12,0 %	22,6 %	7,9 %	43,7 %	13,8 %	100 %	15 585
- agroalimentaire	5,1 %	9,4 %	15,2 %	46,9 %	23,4 %	100 %	23 302
- biens de consommation	12,6 %	16,6 %	8,1 %	45,7 %	17,0 %	100 %	13 591
- automobile	6,7 %	15,3 %	2,9 %	57,4 %	17,7 %	100 %	11 198
CONSTRUCTION	4,0 %	10,3 %	5,9 %	68,0 %	11,8 %	100 %	37 966
COMMERCE	6,5 %	17,3 %	49,3 %	21,4 %	5,5 %	100 %	77 697
SERVICES	9,4 %	22,3 %	42,0 %	14,6 %	11,7 %	100 %	295 458
dont :							
- éducation, santé, action sociale	9,3 %	29,7 %	52,1 %	4,5 %	4,4 %	100 %	82 372
- services aux entreprises	8,7 %	15,7 %	23,2 %	21,9 %	30,5 %	100 %	85 423
- transports	4,2 %	8,6 %	14,5 %	67,2 %	5,5 %	100 %	20 001
- administration	13,2 %	23,2 %	58,2 %	2,6 %	2,8 %	100 %	47 836
- services aux particuliers	5,8 %	14,3 %	63,3 %	14,4 %	2,2 %	100 %	37 613
ENSEMBLE	8,5 %	19,7 %	33,8 %	25,9 %	12,1 %	100 %	515 524

Source : Insee, DADS 2005 au lieu de travail (champ : secteurs privé et semi-public, hors agriculture)

(*) : il s'agit du nombre de postes de travail (emplois salariés) et non du nombre de personnes salariées

CADRES ET PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES SE FONT RARES

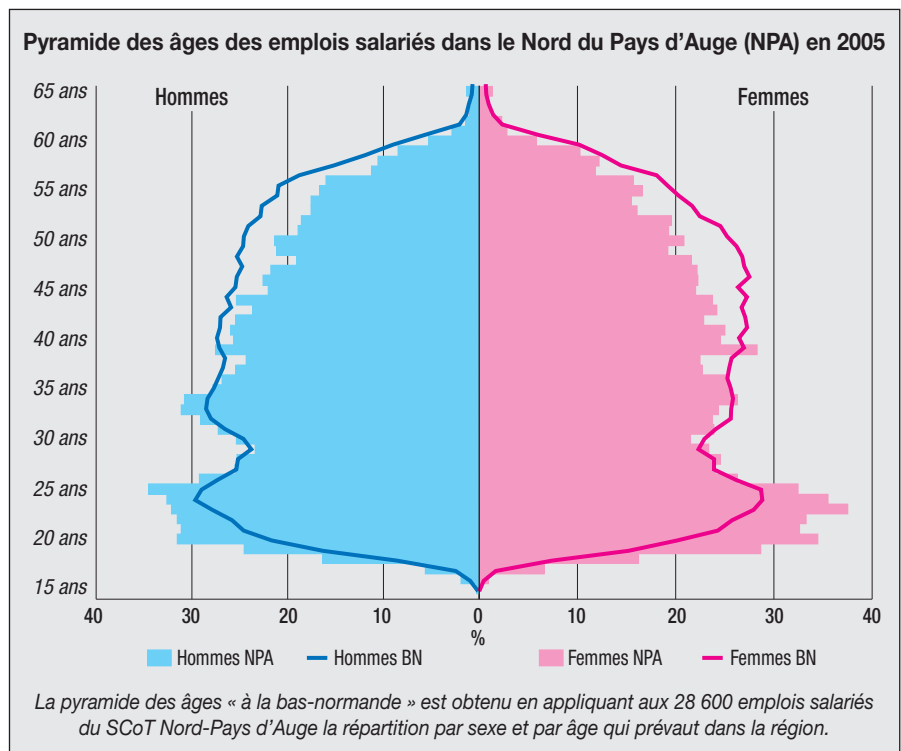
Les fonctions d'encadrement sont moins présentes dans le Pays d'Auge qu'en moyenne dans la région. Les cadres y pèsent 6,5 % des emplois salariés contre 8,5 % en Basse-Normandie. Les professions intermé-

diaires sont aussi moins représentées (16 % contre 20 %). La place occupée par les services à la personne, secteur à faible taux d'encadrement, explique en partie ce « déficit ». Plus sensible dans le Nord que dans le Sud, il existe dans

quasiment toutes les activités. Seule l'industrie automobile dispose d'un encadrement plus important qu'au niveau régional, mais ce secteur ne représente que 1 % de l'emploi salarié dans le pays.

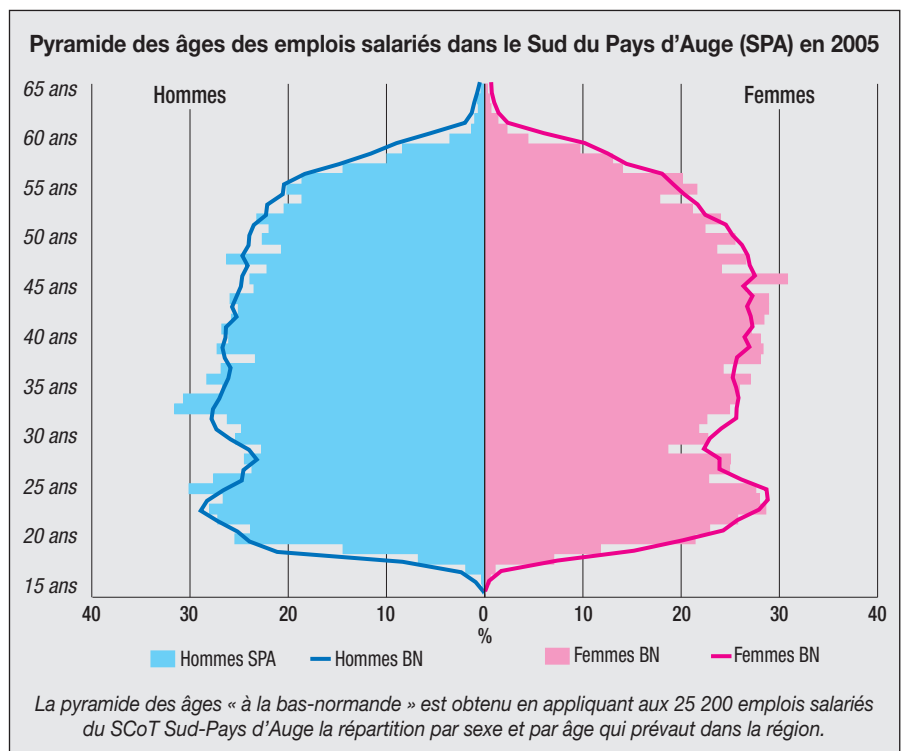
UNE MOINDRE FÉMINISATION DES EMPLOIS AU SUD

Sur l'ensemble du Pays d'Auge, l'emploi des femmes est conforme à la moyenne régionale (45 %). Mais avec quatre hommes pour une femme parmi la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée (les ouvriers), le Sud augeron se caractérise par une moindre féminisation de ses emplois salariés (43 % contre 45 % dans la région). Les deux tiers des emplois salariés occupés par les femmes sont des postes d'employées. Dans ces fonctions, elles sont ainsi nettement majoritaires (7 emplois sur 10), comme peuvent l'être les hommes parmi les ouvriers. On retrouve donc sans surprise une féminisation de l'emploi plus importante dans le Nord augeron (47 %). Les femmes restent minoritaires parmi les cadres : 30 % dans le Pays d'Auge comme dans la région toute entière.



UNE POPULATION PLUS JEUNE AU NORD

Le Pays d'Auge se différencie en outre de l'ensemble de la région par une plus forte présence de salariés jeunes et une moindre part des salariés en fin de carrière. C'est surtout manifeste pour le Nord augeron, qui compte une forte proportion de salariés de moins de 30 ans alors que les plus de 40 ans y sont moins présents que dans l'ensemble de la région. Dans le Sud du territoire, la répartition des salariés par âge est plus conforme à l'ensemble de la région. Le renouvellement des salariés concernés par les départs en retraite dans les cinq ou dix ans à venir pourrait ainsi être un enjeu un peu moins fort dans le Nord augeron que dans le reste de la région. Cependant, cette problématique intéresse tout de même un tiers des postes de cadres actuels au Nord comme au Sud.



Place des emplois salariés occupés par des personnes de 50 ans ou plus

	NORD PAYS D'AUGE		SUD PAYS D'AUGE		PAYS D'AUGE		BASSE-NORMANDIE	
	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part	Nombre	Part
Chefs d'entreprise et cadres	537	33,0 %	646	34,9 %	1 183	34,0 %	14 679	33,6 %
Professions intermédiaires	844	19,0 %	958	22,2 %	1 802	20,6 %	23 031	22,6 %
Employés	1 984	14,6 %	1 415	18,5 %	3 399	16,0 %	31 436	18,0 %
Ouvriers qualifiés	1 097	17,2 %	1 352	19,0 %	2 449	18,1 %	25 253	18,9 %
Ouvriers non qualifiés	416	16,5 %	597	14,0 %	1 013	14,9 %	9 456	15,2 %
Ensemble	4 878	17,1 %	4 968	19,7 %	9 846	18,3 %	103 855	20,1 %

Source : Insee, DADS 2005 au lieu de travail (champ : secteurs privé et semi-public, hors agriculture)

DÉFINITIONS

Industrie des biens de consommation : l'industrie des biens de consommation comprend l'habillement, le cuir, l'édition, l'imprimerie, la reproduction, la pharmacie, l'entretien et les industries de l'équipement du foyer.

Industrie des biens d'équipement : l'industrie des biens d'équipement comprend la construction navale, aéronautique et ferroviaire, les in-

dustries des équipements mécaniques et les industries des équipements électriques et électroniques.

Industrie des biens intermédiaires : l'industrie des biens intermédiaires comprend les industries des produits minéraux, les industries du textile, les industries du bois et du papier, la chimie, le caoutchouc, le plastique, la métal-

lurgie et la transformation des métaux ainsi que l'industrie des composants électroniques.

Services aux entreprises : les services aux entreprises comprennent les postes et les télécommunications, le conseil et l'assistance, les services opérationnels et la recherche et développement.

NOTE SUR LA SOURCE UTILISÉE

Cette étude sur les qualifications utilise la source DADS (Déclaration Annuelle de Données Sociales). Sont exclus de cette source, par nature ou pour les besoins de l'étude, les non salariés, les salariés de l'agriculture, des services domestiques et des organismes de l'État, ainsi que les apprentis, les stagiaires et les « petits boulots » annexes.

Un **taux d'activité élevé** pour les **jeunes femmes**

Bien qu'en net recul entre 1990 et 1999, le taux d'activité des jeunes dans le Pays d'Auge demeure néanmoins bien supérieur à celui de la région. Les « seniors », quant à eux, ont comme ailleurs continué à réduire leur activité en profitant des dispositifs de départs à la retraite ou en pré-retraite. Les salariés du territoire, moins qualifiés que leurs homologues bas-normands, sont de plus en plus confrontés au travail précaire.

AVERTISSEMENT : Les résultats encore partiels des enquêtes annuelles de recensement de la population effectuées entre 2004 et 2008 ne permettent pas actuellement d'analyser l'évolution des taux d'activité, des diplômes et des conditions d'emploi par âge depuis 1999 sur ce territoire. Ne sont disponibles en 2008 que des estimations d'ensemble sur l'activité et le niveau de diplôme, réalisées à partir des enquêtes de 2004, 2005 et 2006. Ces estimations sont fournies dans un encadré.

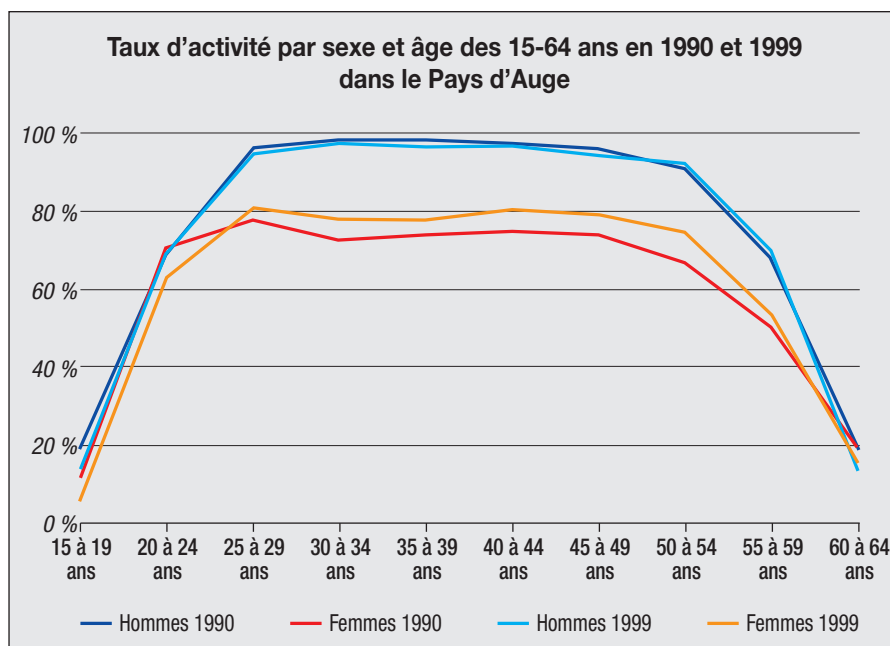
En 1999, la population active du Pays d'Auge représentait 69,3 % de la population totale âgée de 15 à 64 ans. Entre 1990 et 1999, le taux d'activité a pro-

gressé de 2 points, augmentation légèrement plus forte qu'au niveau régional. Cette augmentation est plus importante au Nord qu'au Sud du territoire.

UN TAUX D'ACTIVITÉ DES FEMMES EN PROGRESSION

Le taux d'activité des femmes du Pays d'Auge a progressé à un rythme supérieur à celui des hommes au cours des années quatre-vingt-dix, mais reste bien moins important. En 1999, sur quatre hommes en âge de travailler au sein du territoire augeron, plus de trois étaient actifs. En 1999 toujours, près de deux

tiers des femmes âgées entre 15 et 64 ans travaillaient ou recherchaient un emploi. Chez les hommes, le taux d'activité observé était supérieur de plus de 2 points à celui de la Basse-Normandie. Chez les femmes, en revanche, il était très légèrement inférieur.



Source : INSEE - Recensements de la population 1999 (exploitation principale) et 1990 (exploitation exhaustive)

INDICATEURS

Taux d'activité élevé des jeunes de 20 à 24 ans en 1999 :

- Pour les hommes :

69,9 % dans le Pays d'Auge

57,7 % en Basse-Normandie

- Pour les femmes :

63,7 % dans le Pays d'Auge

51,2 % en Basse-Normandie

Plus de 8 salariés du territoire augeron sur 10 ont un emploi stable en 1999

Un salarié sur deux en situation de précarité professionnelle est en CDD

Les actifs de moins de 40 ans sont moins diplômés

16 % des jeunes actifs possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 20 % en région

Le taux d'activité des jeunes a nettement reculé au cours de la décennie quatre-vingt-dix, mais cette baisse masque un double mouvement. La proportion de jeunes femmes actives parmi les 20 à 24 ans a chuté de 7 points pour atteindre 64 % en 1999. Le déclin du taux d'activité est de bien plus grande ampleur dans le Calvados ou en Basse-Normandie (- 12 points). En revanche dans cette même tranche d'âge, le taux d'activité des jeunes hommes du Pays d'Auge a augmenté d'un point alors que dans le Calvados et la région,

il continuait de décliner. Près de 70 % des hommes de 20-24 ans du territoire auvergnais étaient actifs en 1999. Pour les jeunes femmes comme pour les jeunes hommes, le taux d'activité était de plus de 10 points supérieur à la moyenne régionale et dépassait de plus de 20 points celui du Calvados. Cependant, une fois exclue l'aire urbaine caennaise qui regroupe l'essentiel de la population estudiantine, le taux d'activité des 20-24 ans du Pays d'Auge n'apparaissait plus que légèrement supérieur à celui observé sur le reste du département.

Comme sur l'ensemble de la région, le taux d'activité des seniors a baissé du fait de la généralisation des départs en retraite et des possibilités de départs en préretraite. Ainsi, la proportion des hommes actifs âgés de 60 à 64 ans a diminué régulièrement au cours des années quatre-vingt-dix, passant de 19 % en 1990 à 14 % en 1999. Pour les femmes, le recul est moins marqué, le taux d'activité s'établissant à près de 16 % en 1999 contre 20 % neuf ans auparavant.

UN PEU MOINS DE DIPLÔMÉS DU SUPÉRIEUR

Les actifs de moins de 40 ans du Pays d'Auge étaient en 1999 moins diplômés que leurs homologues bas-normands. A cette date, un salarié auvergnais sur cinq ne possédait aucun diplôme, contre un sur six au niveau régional. Les CAP-BEP étaient les diplômes les plus répandus : 37 % des actifs possédaient ce diplôme, ce qui est conforme à la moyenne régionale. Les activités industrielles du territoire, ancrées essentiellement au Sud, emploient surtout une main-d'œuvre ouvrière plutôt qualifiée. Les postes de travail offerts forment un débouché naturel aux titulaires de ces diplômes. En revanche, à la fin des années quatre-vingt-dix, les jeunes actifs du Pays d'Auge étaient moins souvent titulaires (16 %) d'un diplôme de l'enseigne-

ment supérieur que les Bas-Normands (20 %). Dans le Pays d'Auge comme sur l'ensemble de la région, les femmes de moins de 40 ans en situation d'activité

apparaissent plus diplômées que les hommes : 38 % d'entre elles avaient au moins le bac, contre 25 % chez les hommes.

Diplômes des actifs de moins de 40 ans en 1999 (%)

	PAYS D'AUGE	CALVADOS	BASSE-NORMANDIE
Aucun diplôme	20,2	15,9	15,7
CEP	3,3	3,4	3,0
BEPC	8,8	8,0	8,0
CAP, BEP	37	33,7	36,7
Bac, Brevet prof.	14,7	16,5	16,6
Bac + 2	9,7	12,3	12,0
Diplômes supérieurs	6,3	10,7	8,5
Actifs de moins de 40 ans (en effectifs)	32 107	147 024	317 640

Source : INSEE, Recensement de la population 1999 (exploitation principale)

LES CONDITIONS D'EMPLOI DES SALARIÉS : UNE ENTRÉE DIFFICILE DES JEUNES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le Pays d'Auge comptait au recensement de 1999 près de 54 700 personnes en emploi. Près de 45 800 d'entre elles étaient salariées. Comme en Basse-Normandie, plus de huit salariés sur dix avaient à la fin des années quatre-vingt-dix un emploi stable.

Néanmoins, dans le Pays d'Auge comme ailleurs en Basse-Normandie, les salariés sont de plus en plus confrontés aux formes de travail précaire. En 1999, l'intérim, l'emploi aidé et les CDD rassemblaient près de 15 % des salariés auvergnais. Dix ans auparavant,

seuls 8 % des salariés étaient confrontés à une telle situation. Plus d'un salarié sur deux en situation de précarité professionnelle avait un contrat à durée déterminée. La précarité du travail mesurée en 1999 était plus marquée pour les femmes : près de 16 % d'entre elles

Conditions d'emploi des salariés en 1990 et 1999

	PAYS D'AUGE			BASSE-NORMANDIE		
	Effectif 1999	Part 1999 en %	Part 1990 en %	Effectif 1999	Part 1999 en %	Part 1990 en %
CDD	4 138	9,0	5,5	39 911	8,6	5,6
Intérim	1 219	2,7	1,2	10 766	2,3	1,0
Emploi aidé	1 451	3,2	1,0	13 825	3,0	0,8
Apprentissage-stage	1 163	2,5	3,7	12 581	2,7	3,8
Emplois stables	37 774	82,6	88,7	386 050	83,4	88,8
Total salariés	45 745	100,0	100,0	463 133	100,0	100,0

Source : INSEE, Recensements de la population 1999 (exploitation principale) et 1990 (exploitation exhaustive)

occupaient un emploi précaire, contre 14 % pour les hommes.

Cette précarité de l'emploi s'est fortement amplifiée chez les jeunes salariés au cours des années 90. Dans le Pays d'Auge, plus de quatre jeunes salariés de 15 à 24 ans sur dix étaient en situation de précarité professionnelle

en 1999 (CDD, intérim et emploi aidé). Toute la palette des emplois précaires a progressé, en particulier l'intérim et les contrats à durée déterminée. En revanche, l'apprentissage, qui concerne davantage les moins de 20 ans, représentait en 1999 comme en 1990, 20 % des emplois des jeunes salariés.

En 1999 toujours, un salarié du Pays d'Auge sur cinq occupait un emploi à temps partiel, que cet emploi soit stable ou non. Cette proportion, conforme à la moyenne régionale, s'avérait bien plus forte au sein de la population active féminine : 36 % contre 7 % parmi les hommes.

Les données de ces encadrés sont des estimations réalisées à partir des enquêtes annuelles de recensement de 2004, 2005 et 2006.

Les diplômés des 14 ans et plus

Au 1^{er} janvier 2005, la population du Pays d'Auge apparaît toujours un peu moins diplômée que la moyenne bas-normande. Malgré une élévation du niveau de formation (la part des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur s'accroît de 3 points, et, à l'opposé, celle des sans diplôme recule de 6), l'écart avec la région reste le même qu'en 1999.

La répartition par niveau de diplôme des habitants du SCoT Nord se conforme à la moyenne régionale. Le SCoT Sud accuse un moindre niveau de formation initiale : 41 % des plus de 14 ans n'ont aucun diplôme et 11 % ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur.

Répartition de la population âgée de 14 ans ou plus selon le diplôme le plus élevé obtenu en 2005

	PAYS D'AUGE	CALVADOS	BASSE-NORMANDIE
Sans diplôme ou CEP	38%	33%	36%
BEPC/CAP/BEP	36%	34%	35%
BAC	13%	15%	14%
Diplôme du supérieur	13%	18%	15%

Source : Insee, estimations démographiques supra-communales 2005

Les taux d'activité au 1^{er} janvier 2005

Au 1^{er} janvier 2005, le Pays d'Auge se démarque des moyennes départementale et régionale par la forte proportion de retraités et d'inactifs.

L'analyse des taux d'activité par âge ne peut encore être réalisée au niveau géographique infra-régional.

Répartition de l'ensemble de la population en 2005 (%)

	PAYS D'AUGE	CALVADOS	BASSE-NORMANDIE
Actifs	45,3	47,3	46,1
Retraités	23,6	20,4	22,8
Études en cours	6,5	8,7	7,6
Autres inactifs	24,6	23,6	23,5

Source : Insee, estimations démographiques supra-communales 2005

DÉFINITIONS

Taux d'activité : le taux d'activité est égal à la part de la population active dans la population totale. Les inactifs comprennent les retraités, les élèves, les étudiants, les stagiaires non rémunérés, les femmes au foyer.

Travail précaire : sont considérés comme emplois précaires les contrats à durée déterminée (CDD), les emplois aidés et l'intérim.

Un emploi de plus en plus tertiaire

Depuis le début de la décennie 90, le Pays d'Auge bénéficie d'une réelle dynamique de l'emploi. Entre 1990 et 1999, la croissance de l'emploi total du territoire est nettement plus vive que pour l'ensemble du territoire régional, grâce à une progression plus rapide de l'emploi salarié et à une moindre régression de l'emploi non salarié. L'emploi du secteur secondaire diminue, l'industrie perdant des emplois dans l'industrie des équipements du foyer et dans l'habillement, celui du secteur tertiaire se développe, en particulier dans la santé et l'action sociale, les services opérationnels, l'administration publique et le commerce de détail. Malheureusement, cette évolution favorable n'est profitable qu'à la seule partie Nord du Pays d'Auge, l'emploi diminuant dans le Sud.

Les six premières années de la décennie 2000 connaissent un nouveau développement de l'emploi dans le Pays d'Auge, plus rapide qu'en Basse-Normandie. À la différence de la période précédente, le Sud du Pays d'Auge participe également à cette croissance. Si les restructurations n'épargnent pas l'industrie (Isoroy, Filtechnic, CS Electronics), le reste de l'économie enregistre des gains d'emplois substantiels.

LA CROISSANCE DE L'EMPLOI SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ CONCOURT À CELLE DE L'EMPLOI TOTAL

Entre 1990 et 1999, l'emploi total a progressé dans le Pays d'Auge : +1 300 emplois. La croissance relative de l'emploi s'établit ainsi à +2,6% sur la période intercensitaire dans le Pays d'Auge, contre seulement +0,4% pour la Basse-Normandie tout entière. Ce résultat relativement favorable pour le Pays d'Auge s'explique tout d'abord par la progression de l'emploi salarié, un peu plus forte dans le Pays d'Auge (+7,8%) que pour l'ensemble de la Basse-Normandie (+7,1%), la progression de l'emploi salarié du secteur privé dans le Pays d'Auge (+12,3%), moins rapide que celle de la Basse-Normandie (+14,8%), étant compensée par un repli moins prononcé de l'emploi

salarié du secteur public (-3,5% pour le Pays d'Auge, -7,5% pour la Basse-Normandie). Une autre évolution a également participé à la meilleure performance de l'emploi dans le Pays d'Auge qu'en Basse-Normandie : il s'agit de la moindre baisse de l'emploi non salarié dans le Pays d'Auge (-18,7%) que dans la région (-26,4%). Encore convient-il d'observer que la croissance de l'emploi total entre 1990 et 1999 dans le Pays d'Auge est le seul fait de sa partie Nord. Pendant que l'emploi progressait de 6,4% dans cette dernière, il diminuait de 1% dans le Sud du Pays d'Auge. Quels que soient le statut et le secteur de l'emploi, l'évolution est toujours plus favorable pour le Nord que pour le Sud du Pays d'Auge. On retiendra en particulier le rythme nettement plus soutenu de la croissance de l'emploi salarié dans le secteur privé dans le Nord (+15,5%) que dans le Sud (+9,3%), ainsi que la baisse limitée de l'emploi non salarié dans le Nord du Pays d'Auge (-11,1%), le

L'emploi total en 1990 et en 1999

Emploi total	R.P. 1990		R.P. 1999	
	Nombre	%	Nombre	%
Salariés	40 912	80,2	44 105	84,3
Secteur public	11 620	22,8	11 209	21,4
Secteur privé	29 292	57,4	32 896	62,9
Non salariés	10 112	19,8	8 224	15,7
ENSEMBLE	51 024	100,0	52 329	100,0

Source : Insee - Recensements de la population

INDICATEURS

Nombre d'emplois en 1999 :

52 330 (9,7 %)

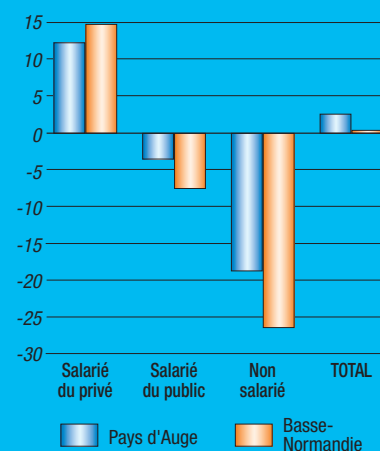
Basse-Normandie : 539 900
(100 %)

Évolution de l'emploi total de 1990 à 1999 :

+ 1 300

Basse-Normandie : + 2 100

Évolution de l'emploi de 1990 à 1999 par statut (en %) :



Évolution de l'emploi du secteur privé :

- de fin 2000 à fin 2003 : **+ 1 370**
- de fin 2003 à fin 2006 : **+ 1 410**

Sud enregistrant une contraction de ce dernier identique à celle de la Basse-Normandie (-26,4%).

RECUL DU SECONDAIRE ET PROGRESSION DU TERTIAIRE CARACTÉRISENT L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ.

À l'image du constat fait au niveau de la Basse-Normandie, l'emploi salarié du secteur industriel a diminué dans le Pays d'Auge au cours de la décennie quatre-vingt-dix. Toutefois, l'intensité du repli de l'emploi industriel a été moindre dans le Pays d'Auge (-7%) qu'en Basse-Normandie (-10%). A l'opposé, la contraction de l'emploi de la construction a été plus marquée dans le Pays d'Auge (-18%) que dans la région tout entière (-11%). Dans le secteur tertiaire - autant représenté dans le Pays d'Auge (70,1% de l'emploi total) que dans la région bas-normande (69,1%) - l'emploi a progressé plus rapidement dans le territoire étudié que dans l'ensemble du territoire régional, ceci valant aussi bien pour le commerce (+12% dans le Pays d'Auge, +10% en Basse-Normandie) que pour les services (+19% dans le Pays d'Auge, +17% pour la Basse-Normandie).

A l'intérieur du Pays d'Auge, la croissance de l'emploi salarié est plus soutenue dans le Nord (+11%) que dans le Sud (+5%), à l'image du secteur des services (+23% dans le Nord, +15% dans le Sud). Dans l'industrie, les pertes sont relativement moins nombreuses dans le Nord (-4%) que dans le Sud (-8%). En revanche, la diminution de l'emploi

dans la construction est du même ordre de grandeur dans le Nord (-17%) et dans le Sud (-19%). Dans le commerce,

enfin, la croissance de l'emploi est plus rapide dans le Sud (+14%) que dans le Nord du Pays d'Auge (+10%).

Évolution de l'emploi total dans le Nord et le Sud du Pays d'Auge de 1990 à 1999

Emploi	NORD		SUD		PAYS D'AUGE	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Salariés	+ 2 133	+ 11,1	+ 1 060	+ 4,9	+ 3 193	+ 7,8
Secteur public	- 47	- 0,9	- 364	- 5,7	- 411	- 3,5
Secteur privé	+ 2 180	+ 15,5	+ 1 424	+ 9,3	+ 3 604	+ 12,3
Non salarié	- 568	- 11,1	- 1 320	- 26,4	- 1 888	- 18,7
ENSEMBLE	+ 1 565	+ 6,4	- 260	- 1,0	+ 1 305	+ 2,6

Source : Insee - Recensements de la population

L'emploi salarié : évolution par secteur de 1990 à 1999

	PAYS D'AUGE						BASSE-NORMANDIE
	Nord		Sud		Ensemble		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Agriculture	- 142	n.s.	- 83	n.s.	- 225	n.s.	+ 14
Industrie	- 148	- 4	- 551	- 8	- 699	- 7	- 10
Construction	- 307	- 17	- 237	- 19	- 544	- 18	- 11
Commerce	+ 228	+ 10	+ 384	+ 14	+ 612	+ 12	+ 10
Services	+ 2 502	+ 23	+ 1 547	+ 15	+ 4 049	+ 19	+ 17
TOTAL	+ 2 133	+ 11	+ 1 060	+ 5	+ 3 193	+ 8	+ 7

n.s. : non significatif

Source : Insee - Recensements de la population

LES INDUSTRIES DES ÉQUIPEMENTS DU FOYER ET DE L'HABILLEMENT PERDENT DE NOMBREUX EMPLOIS

Bien que moins intense qu'en moyenne régionale (-7% contre -10%), le recul de l'emploi salarié industriel n'en est pas moins réel au cours des années 90 dans le Pays d'Auge. Deux secteurs industriels sont tout particulièrement déficitaires entre 1990 et 1999. Les industries des équipements du foyer ont perdu 760 emplois au cours de la période et l'industrie de l'habillement 310. Le premier secteur a enregistré la chute de AKAI à Honfleur (420 emplois perdus au cours de la décennie) et la perte de 350 emplois dans l'industrie de l'ameublement (dont un tiers dans le cadre de la fermeture de la société STYLE de VIE à Honfleur en 1995). Dans l'industrie de l'habillement, deux faits marquants sont intervenus : il s'agit de la disparition des sociétés VET FRANCE et Caroline ROHMER, situées à Lisieux. Un autre secteur traditionnel du tissu local - l'indus-

trie du bois et du papier - a également perdu des emplois (-160) au cours des années 90, en raison de la restructuration de la société ISOROY. Côté positif, l'emploi s'est développé dans l'indus-

trie des équipements électriques et électroniques (+220), en partie grâce au transfert des 130 derniers emplois de AKAI à la société CS Electronics à Honfleur. L'emploi a également progressé

Évolution de l'emploi salarié industriel du Pays d'Auge de 1990 à 1999

Emploi salarié industriel	1999	Évolution 90-99	
		Nombre	%
TOTAL	9 485	- 699	- 7
dont :			
Industrie des équipements du foyer	494	- 762	- 61
Industrie de l'habillement	67	- 313	- 82
Industrie du bois et du papier	1 189	- 155	- 12
Industrie équipements électriques et électroniques	437	+ 217	x 2,0
Métallurgie et transformation des métaux	1 882	+ 158	+ 9
Industrie composants électriques-électroniques	249	+ 89	+ 56
Édition - imprimerie - reproduction	282	+ 54	+ 24
Industrie pharmaceutique-parfumerie-entretien	431	+ 51	+ 13

Source : Insee - Recensements de la population

dans la métallurgie et la transformation des métaux (+160), secteur majeur (le deuxième après les industries agro-alimentaires en nombre d'emplois) de

l'industrie du Pays d'Auge. Plus modestement, mais tout aussi réellement, enfin, l'emploi a augmenté dans les secteurs de l'industrie des composants

électriques et électroniques (+90), de l'édition-imprimerie-reproduction (+50) et de la pharmacie, de la parfumerie et de l'entretien (+50).

LA SANTÉ ET L'ACTION SOCIALE, LES SERVICES OPÉRATIONNELS, L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET LE COMMERCE DE DÉTAIL SONT LES MOTEURS DE LA CROISSANCE DE L'EMPLOI DU SECTEUR TERTIAIRE

La dynamique de l'emploi dans le secteur tertiaire au cours des années 90, dans le Pays d'Auge, repose en premier lieu sur celle de quatre secteurs : la santé et l'action sociale (+1 210 emplois, +30%), les services opérationnels (+930 emplois, +93%), l'administration publique (+800 emplois, +25%) et le commerce de détail (+720 emplois, +26%). Les créations d'emplois de ces quatre secteurs représentent 78% de l'ensemble de la croissance de l'emploi tertiaire, soit une proportion conforme à celle observée pour la région tout entière (81%).

Un deuxième groupe de quatre secteurs d'activité est créateur d'un nombre substantiel d'emplois. Il s'agit des

activités récréatives, culturelles et sportives (+450 emplois, +55%), des hôtels-restaurants (+330 emplois, +15%), des

services personnels et domestiques (+230 emplois, +16%) et de l'éducation (+230 emplois, +7%).

Évolution de l'emploi salarié du secteur tertiaire de 1990 à 1999

Emploi salarié du tertiaire	1999	Évolution 90-99	
		Nombre	%
TOTAL	30 909	+ 4 661	+ 18
dont :			
Commerce de détail, réparations	3 420	+ 716	+ 26
Services opérationnels	1 942	+ 934	+ 93
Hôtels et restaurants	2 549	+ 325	+ 15
Activités récréatives-culturelles-sportives	1 268	+ 452	+ 55
Santé, action sociale	5 286	+ 1 206	+ 30
Administration publique	3 970	+ 798	+ 25

Source : Insee - Recensements de la population

LES TROIS PREMIÈRES ANNÉES DE LA DÉCENNIE 2000 SONT PROFITABLES À L'EMPLOI ...

Dans la continuité de la reprise de l'activité économique de la fin de la décennie 90, le début des années 2000 est profitable à l'emploi. C'est ainsi que l'emploi salarié du secteur privé progresse de +4,1% dans le Pays d'Auge, sur la période triennale 2001, 2002 et 2003, soit un rythme nettement plus rapide que celui observé pour la Basse-Normandie tout entière (+0,6%). Le meilleur résultat du Pays d'Auge s'explique par une évolution sectorielle plus favorable. Hormis, en effet, le secteur du commerce, où la croissance de l'emploi dans le Pays d'Auge (+4,2%) est en retrait par rapport à celle de la Basse-Normandie (5,9%), l'évolution de l'emploi du Pays d'Auge dépasse la moyenne régionale.

Dans l'industrie, la période d'intenses restructurations qu'a connues la Basse-Normandie (-8,3%) a moins impacté le Pays d'Auge (-3,9%). Dans la construction et dans les services, la croissance

de l'emploi a été nettement plus vive dans le Pays d'Auge qu'en Basse-Normandie : respectivement +7,5% et +6,3% pour le premier secteur cité, +8,6% et +3,4% pour le second.

Évolution de l'emploi privé du secteur marchand non agricole

	Fin 2000	Fin 2003	Fin 2006	Évolution	
				2000/2003	2003/2006
Industrie	9 464	9 093	8 594	- 371	- 499
Construction	2 865	3 081	3 423	+ 216	+ 342
Commerce	6 545	6 822	7 187	+277	+ 365
Services	14 382	15 618	16 809	+ 1 236	+ 1 191
TOTAL	33 256	34 614	36 013	+ 1 358	+ 1 399

Source : ASSÉDIC

... AINSI QUE LES TROIS SUIVANTES.

Au cours des trois années comprises entre 2004 et 2006, l'emploi poursuit sa progression, dans le Pays d'Auge, à un rythme identique à celui de la période précédente : +4,0% contre +4,1% entre 2001 et 2003. La croissance de l'em-

ploi au cours de cette période demeure plus forte dans le Pays d'Auge qu'en Basse-Normandie (+2,6%), en raison d'une meilleure performance dans les secteurs de la construction (+11,1%, contre +9,3%), du commerce (+5,4%

contre +1,4%) et des services (+7,6% contre +5,6%). A contrario, l'emploi industriel souffre davantage dans le Pays d'Auge (-5,5%) que dans la région tout entière (-3,9%). Finalement, sur la période des six premières années de la

décennie 2000, la dynamique de l'emploi dans le Pays d'Auge s'est traduite par la création de près de 2 800 emplois salariés, soit le quart des emplois créés sur l'ensemble du territoire régional (10 900). A lui seul, le secteur tertiaire

en a créé plus de 2 400 (88% du total du territoire). L'industrie a perdu près de 900 emplois et n'a pas été épargnée par les restructurations, notamment dans l'industrie du bois et du papier (ISOROY à St-Pierre-sur-Dives), l'industrie des

équipements du foyer (CS ELECTRONICS - ex AKAI - à Honfleur) et la métallurgie et la transformation des métaux (FILTECHNIC à St-Germain-de-Livet).

DE TRÈS PETITES ENTREPRISES (T.P.E.) DYNAMIQUES, MAIS UNIQUEMENT DANS LE NORD DU PAYS D'AUGE.

Outre leur contribution à l'aménagement du territoire, par le maillage de ce dernier, les très petites entreprises se caractérisent par leur dynamisme en matière de création d'emploi. Dans le Pays d'Auge, ces deux aspects sont avérés. Tout d'abord, les T.P.E. représentent 86% de l'ensemble des établissements du territoire, soit une proportion supérieure de 3 points à la moyenne régionale (83%). D'autre part, un emploi sur trois appartient à une T.P.E. dans le Pays d'Auge, contre un sur quatre en Basse-Normandie. S'agissant de la dynamique de l'emploi, les T.P.E. apportent leur contribution à celle-ci. C'est ainsi qu'entre la fin 2003 et la fin 2005, l'emploi a progressé de 2,2% dans les T.P.E. du Pays d'Auge, pour une progression de l'emploi total de +2,5%. Sur la même

période, la croissance de l'emploi dans les T.P.E., en Basse-Normandie, a atteint 1,0%, soit précisément la croissance de l'emploi total. En ce qui concerne les établissements de ces mêmes T.P.E., leur nombre a augmenté en deux ans de +1,4% dans le Pays d'Auge et de 0,2% en Basse-Normandie. Malheureusement, la performance des T.P.E. dans

le Pays d'Auge s'applique pleinement à sa partie Nord, mais pas au Sud. En effet, l'emploi dans les T.P.E. augmente de 4,2% dans le Nord du Pays d'Auge, pendant qu'il diminue de 0,9% dans le Sud ; le nombre de T.P.E., quant à lui, progresse de 2,2% dans le Nord et stagne dans le Sud du Pays d'Auge.

Évolution du nombre d'établissements (N) et de l'emploi (E) des T.P.E. de 2003 à 2005

	PAYS D'AUGE						BASSE-NORMANDIE	
	Nord		Sud		Ensemble		N	E
	N	E	N	E	N	E		
Nombre	+ 55	+ 294	-	- 39	+ 55	+ 255	+ 58	+ 864
%	+ 2,2	+ 4,2	+ 0,0	- 0,9	+ 1,4	+ 2,2	+ 0,2	+ 1,0

Sources : DRTEFP, ASSEDIC

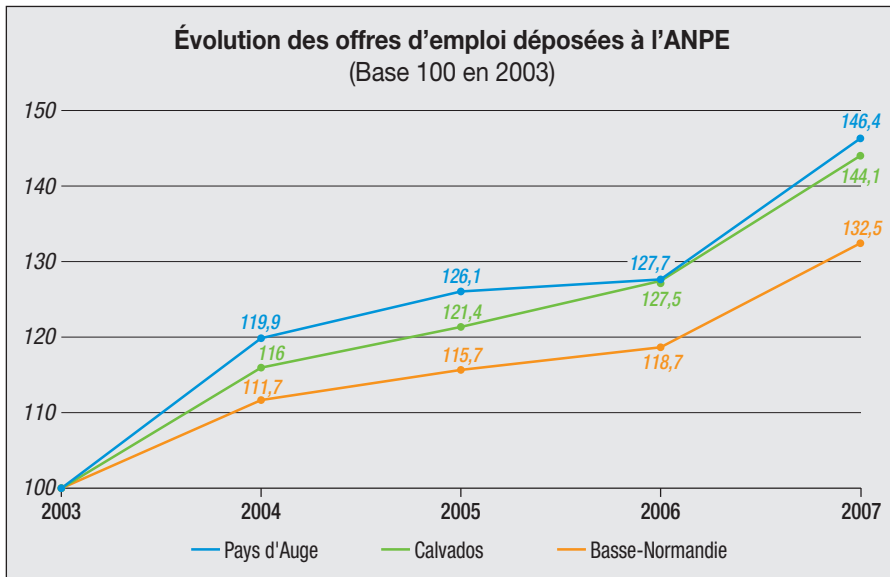
Les embauches et les tensions

En corollaire à la bonne orientation de la conjoncture de l'emploi, l'offre d'emploi progresse significativement dans le Pays d'Auge, au cours de la récente période. L'augmentation du nombre d'offres d'emploi est cependant plus forte pour ceux de courte durée que pour les emplois durables. Les embauches dans les emplois de la production - sous-représentés dans le Pays d'Auge - croissent cependant plus que celles dans les emplois tertiaires. Des tensions de recrutement existent dans huit professions qualifiées.

LA CROISSANCE SOUTENUE DE L'OFFRE D'EMPLOI EN 2007 DANS LE PAYS D'AUGE ...

Au cours de l'année 2007, 7 760 offres d'emploi ont été déposées à l'ANPE dans le Pays d'Auge. Comparé à celui de 2006, ce nombre est en augmentation de 14,8%, soit une croissance supérieure à celle observée dans le Calvados (+12,9%) et en Basse-Normandie (+11,6%). La vigueur de l'offre d'emploi

en 2007 consolide la croissance continue des quatre dernières années. De 2003 à 2007, en effet, la progression du nombre d'offres d'emploi enregistrées à l'ANPE, a atteint 46,4% dans le Pays d'Auge, soit sensiblement plus que dans le Calvados (+44,1%) et dans l'ensemble du territoire régional (+32,5%).



... CONCERNE D'AVANTAGE DES EMPLOIS DE COURTE DURÉE QUE DES EMPLOIS DURABLES

L'évolution de l'offre d'emploi est fortement liée à la durée de ce dernier : dans le Pays d'Auge, comme en Basse-Normandie, l'intensité de la progression est inversement proportionnelle à la durée de l'emploi. Les offres d'emploi temporaire (d'une durée comprise entre un et six mois) et les offres d'emploi oc-

casional (d'une durée inférieure à un mois) augmentent respectivement de 12,4% et de 79,5%. En ce qui concerne les offres d'emploi durable (CDI ou CDD de plus de six mois), la croissance se limite à +4,2%. Bien que modérée, cette dernière évolution n'en est pas moins égale au triple de celle consta-

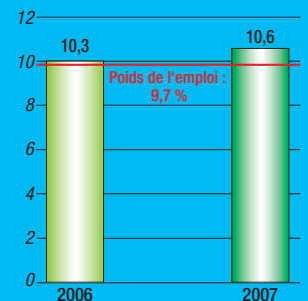
INDICATEURS

Offres d'emploi déposées à l'ANPE (2007) :

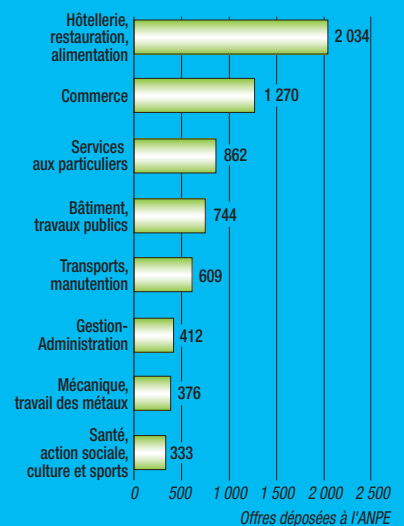
7 760 (10,6 %)

Basse-Normandie : 72 220 (100 %)

Poids du Pays d'Auge dans les offres d'emploi en Basse-Normandie :



Domaines les plus recruteurs en 2007 dans le Pays d'Auge :



Des tensions de recrutement dans des professions

- du bâtiment
- de l'alimentation
- de la santé
- du commerce
- de la mécanique
- des transports

tée pour la Basse-Normandie tout entière (+1,4%). Malgré toute l'importance de l'emploi saisonnier, lié à l'activité touristique, le Pays d'Auge n'en présente pas moins la particularité d'avoir une proportion d'offres d'emplois durables supérieure à celle de la Basse-Normandie (42% contre 39%), au détriment du poids des offres d'emplois temporaires (44% du total des offres dans le Pays d'Auge, 47% en Basse-Normandie).

Évolution des offres d'emploi déposées selon le type d'offre

Offres d'emploi	2006	2007	Évolution 07/06 en %	
			Pays d'Auge	Basse-Normandie
Durable	3 119	3 251	+ 4,2	+ 1,4
Temporaire	3 018	3 392	+ 12,4	+ 17,4
Occasionnel	623	1 118	+ 79,5	+ 25,9
ENSEMBLE	6 760	7 761	+ 14,8	+ 11,6

Sources : DRTEFP, ANPE

LES EMBauchES DANS LES PROFESSIONS DE LA PRODUCTION PROGRESSENT...

Eu égard à l'importance du secteur tertiaire dans l'économie du Pays d'Auge, il est somme toute logique d'observer la sous-représentativité des professions de la production dans les embauches du territoire. Ces professions représentent (en incluant les professions du transport et de la manutention) 35% de l'ensemble, soit 7 points de moins qu'au niveau régional (42%). Ceci posé, le nombre d'embauches dans les professions de production a progressé plus rapidement en deux ans (+20%) que l'ensemble des embauches dans le Pays d'Auge (+16%). Si le secteur professionnel du bâtiment et des travaux publics n'a enregistré qu'un gain modeste (+4%), ceux de la mécanique et du travail des métaux (+22%) et du transport et de la manutention (+59%)

ont progressé significativement. Les embauches ont, par ailleurs, un caractère durable, une fois sur trois, dans la

mécanique et le travail des métaux, au lieu d'une fois sur deux dans le transport et la manutention.

Les domaines professionnels les plus recruteurs en 2007

	Offres déposées à l'ANPE	Dont offres durables (%)	Évolution sur 2 ans en %
Hôtellerie-restauration-alimentation	2034	45,7	+ 33,5
Commerce	1 270	34,7	+ 11,4
Services aux particuliers	862	42,6	- 14,1
Bâtiment, Travaux publics	744	43,0	+ 4,1
Transports, manutention	609	49,8	+ 59,0
Gestion-administration	412	50,7	+ 9,6
Mécanique Travail des métaux	376	34,6	+ 21,7
Santé, action sociale, cult. sport.	333	49,8	+ 23,8
ENSEMBLE	7 761	41,9	+ 16,1

Sources : DRTEFP, ANPE

... AINSI QUE DANS LES PROFESSIONS TERTIAIRES

Bien que d'une ampleur moindre que celle des professions de la production, la progression des embauches dans les professions tertiaires n'en a pas moins été vigoureuse entre 2005 et 2007 : +14%. A elles seules, les professions des hôtels, restaurants et de l'alimentation, qui concentrent le quart de l'en-

semble des embauches du territoire, ont augmenté de 34%. Les embauches dans les professions de la santé, de l'action sociale, culturelle et sportive ont crû de 24%, celles du commerce de 11% et celles de la gestion administration de 10%. En revanche, celles des services aux particuliers ont diminué de

14%. Les professions de la santé, de l'action sociale, culturelle et sportive ainsi que celles de la gestion-administration offrent des embauches durables une fois sur deux, cette proportion s'élevant à une fois sur trois dans les professions du commerce.

HUIT PROFESSIONS PRÉSENTENT DES TENSIONS DE RECRUTEMENT

Le premier indicateur qui sert à déterminer si une profession est en tension de recrutement est le ratio de tension. Défini comme le rapport entre l'offre et la demande d'emploi enregistrées, le ratio de tension révèle des tensions de recrutement, dès lors que sa valeur est supérieure à un. Dans une période où le chômage diminue, d'une part, et où

la bonne orientation de l'activité économique favorise le dépôt de l'offre d'emploi, d'autre part, la liste des professions dont le ratio de tension est supérieure à un tend à s'allonger. Un deuxième indicateur vient cependant limiter la réalité des tensions de recrutement, il s'agit du taux de demande d'emploi. Un niveau élevé de ce dernier est l'expres-

sion de l'existence de réserves de main d'oeuvre importantes dans une profession, ce qui limite la portée réelle des tensions de recrutement. Appartiennent à cette catégorie dans le Pays d'Auge les cuisiniers, les caissiers-employés de libre service, les conducteurs livreurs, les soudeurs et les techniciens du B.T.P. A l'opposé, un taux de demande d'em-

ploi relativement limité, associé à un ratio de tension élevé, est révélateur de difficultés de recrutement dans une profession. Sont ainsi concernées dans le Pays d'Auge huit professions dites « en tension » :

- **deux professions du bâtiment et des travaux publics** : maçons et professionnels du travail de la pierre et plombiers, couvreurs, chauffagistes ;
- **une profession de la santé** : infirmiers, sages-femmes ;
- **une profession du commerce** : représentants auprès des particuliers ;
- **deux professions de l'alimentation** : bouchers-charcutiers-traiteurs, boulangers-pâtisseries ;
- **une profession de la mécanique et du travail des métaux** : ouvriers qualifiés travaillant par formage du métal, carrossiers automobile ;
- **une profession des transports** : conducteurs poids lourds (PL) et transport en commun (TC).

Un dernier indicateur vient relativiser la portée réelle des difficultés de recrutement, il s'agit du taux de satisfaction des offres par l'ANPE, lorsque celui-ci est proche du taux maximum de satisfaction, ce qui est le cas pour les conducteurs PL et TC et à un moindre degré pour les maçons.

Pour les autres professions, les difficultés de rapprochement offre-demande, sans être très aiguës, restent perceptibles sur le marché du travail local.

8 professions en difficultés de recrutement

Professions	« Offres / Demandes (enregistrées) en 2007 »	Taux de demande d'emploi fin décembre 2007 (1)	Taux de satisfaction des offres d'emploi (%)
Infirmiers, sages-femmes	2,3	0,7	88,1
Représentants auprès des particuliers	2,0	3,5	79,6
Maçons et prof. du travail de la pierre	1,9	5,8	89,6
Bouchers-charcutiers-traiteurs	1,8	3,3	83,3
Boulangers-pâtisseries	1,6	3,5	81,0
OQ travaillant par formage de métal	1,5	7,8	87,8
Cond.PL, TC, et réseaux guidés	1,4	6,9	94,3
Plombiers, couvreurs, chauffagistes	1,4	3,0	82,9
Ensemble des professions du Pays d'Auge	0,9	9,4	90,2
Ensemble des professions sur la Basse-Normandie	0,8	8,8	87,8

(1) DEFM (catégories 1 + 6) rapportés à la population active ayant un emploi au RP 99 en %

Sources : DRTEFP, ANPE

La **tendance** du **chômage** et les **risques d'exclusion**

La conjoncture récente du chômage est favorable : ce dernier diminue d'un cinquième, au cours des deux dernières années, dans le Pays d'Auge, soit autant que pour la Basse-Normandie tout entière. L'embellie s'est davantage portée sur les hommes et les adultes que sur les femmes et les jeunes, ces derniers connaissant, avec les chômeurs de longue durée et les adultes sans diplôme professionnel, des difficultés d'insertion accrues dans le Sud du Pays d'Auge. Le taux de chômage élevé révèle des tensions sur le marché du travail parmi les plus aiguës de la région et les risques d'exclusion sont renforcés pour les bénéficiaires de trois minima sociaux : le Revenu Minimum d'Insertion, l'Allocation Spécifique de Solidarité et l'Allocation de Parent Isolé. Une situation qui justifierait une plus grande mobilisation des mesures du Plan de Cohésion Sociale que sont le Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi et le Contrat d'Avenir.

BAISSE SIGNIFICATIVE DU CHÔMAGE DEPUIS DEUX ANS, DANS LE PAYS D'AUGE, COMME DANS L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE RÉGIONAL

Entre juin 2005 et juin 2007, le nombre de chômeurs a diminué de 1 440 personnes dans le Pays d'Auge, soit une baisse relative de 20,9%, en conformité avec l'amplitude constatée au niveau du Calvados (-21,2%) et à celui de la

Basse-Normandie tout entière (-19,7%). A l'intérieur du territoire étudié, le repli du chômage a cependant été plus marqué dans la partie Nord du Pays d'Auge (-23,4%) que dans sa partie Sud (-18,8%).

Évolution du chômage (catégories 1 + 6) *

	PAYS D'AUGE			CALVADOS	BASSE-NORMANDIE
	Nord	Sud	Ensemble		
Juin 2005	3 174	3 716	6 890	31 886	62 021
Juin 2007	2 432	3 017	5 449	25 132	49 809

ÉVOLUTION :

Nombre	- 742	- 699	- 1 441	- 6 754	- 12 212
%	- 23,4	- 18,8	- 20,9	- 21,2	- 19,7

Sources : DRTEFP, ANPE

* **Catégorie 1** : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein - **Catégorie 6** : id. ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois.

L'EMBEILLIE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL PROFITE DAVANTAGE AUX HOMMES ET AUX ADULTES QU'AUX FEMMES ET AUX JEUNES

La baisse du chômage est générale : elle s'applique à toutes les catégories de chômeurs. Son intensité est cependant plus grande pour les hommes et les adultes que pour les femmes et les jeunes. En effet, la diminution du chômage des hommes concerne une personne sur quatre dans le Pays d'Auge,

proportion qui s'applique également aux chômeurs âgés de 50 ans et plus.

Pour les adultes d'âge intermédiaire (25 à 49 ans), la baisse du chômage touche un chômeur sur cinq. En revanche, pour les femmes et les jeunes de moins de 25 ans, elle est limitée à un chômeur sur six. Dans le Sud du Pays d'Auge,

INDICATEURS

Évolution du chômage en 2 ans :
(06/05 à 06/07) - **20,9 %**

Basse-Normandie : - 19,7 %

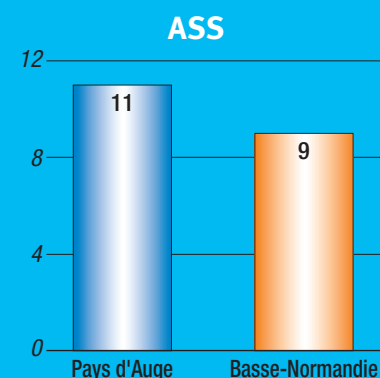
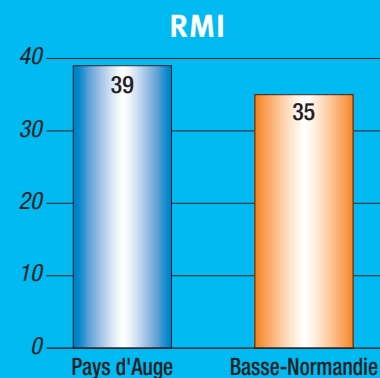
Taux de chômage en juin 2007 :

Zone d'emploi du Pays d'Auge : 8,0 %

Basse-Normandie : 7,5 %

Densité du RMI et de l'ASS (*) :

% de bénéficiaires dans la population totale de 25 à 64 ans



(*) RMI : Revenu Minimum d'Insertion

ASS : Allocation Spécifique de Solidarité

la baisse du chômage des jeunes est encore plus modérée : elle atteint une personne sur sept, soit notablement moins que la moyenne régionale (une sur cinq).

DES DIFFICULTÉS D'INSERTION RENFORCÉES DANS LE SUD DU PAYS D'AUGE ...

La partition du Pays d'Auge en deux territoires distincts, le Nord et le Sud, révèle l'existence de difficultés d'insertion accrues pour ce dernier. En effet, outre une diminution moindre que dans sa partie Nord (voir ci-dessus), le chômage du Sud du Pays d'Auge a des caractéristiques structurelles qui attestent de réelles difficultés d'insertion pour trois publics :

- **les jeunes de moins de 25 ans** : leur chômage a moins diminué dans le Sud du Pays d'Auge qu'ailleurs et leur poids dans le chômage (20,2%) se si-

Évolution du chômage (catégories 1 + 6) par sexe et âge (entre juin 2005 et juin 2007 en %)

	PAYS D'AUGE			BASSE-NORMANDIE
	Nord	Sud	Ensemble	
Hommes	- 29,5 %	- 21,5 %	- 25,2 %	- 21,9 %
Femmes	- 17,0 %	- 16,0 %	- 16,5 %	- 17,5 %
- 25 ans	- 19,2 %	- 14,3 %	- 16,2 %	- 20,0 %
25 à 49 ans	- 21,6 %	- 20,2 %	- 20,9 %	- 19,4 %
50 ans et +	- 32,8 %	- 18,4 %	- 25,7 %	- 20,6 %

Sources : DRTEFP, ANPE

tue au niveau élevé de la Basse-Normandie (20,0%), en comparaison de la moyenne nationale (16,0%) ;

- **le chômage de longue durée (CLD) est plus prégnant qu'ailleurs** : les chômeurs ayant plus d'un an d'inscription représentent 35,5% du chômage (28,9% dans le Nord et 30,0% en Basse-Normandie) et le noyau dur du chômage - les personnes ayant au moins deux ans d'inscription - concerne près d'un chômeur sur cinq dans le

Sud du Pays d'Auge, au lieu de moins d'un sur sept dans l'ensemble du territoire régional.

- **le niveau de formation des chômeurs adultes** : plus de trois chômeurs adultes sur dix ont un niveau de formation qui ne dépasse pas la fin de la scolarité obligatoire ; au niveau régional, cette situation concerne moins d'un chômeur adulte sur cinq.

... AINSI QUE POUR LES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS (T.H.)

Au 30 juin 2007, l'ANPE recensait 580 demandeurs d'emploi reconnus handicapés (toutes catégories confondues) dans le Pays d'Auge : ce nombre représente 7,2% de l'ensemble des demandeurs d'emploi du territoire, soit exactement la proportion observée au niveau régional. Ceci posé, ce public rencontre des difficultés d'insertion professionnelle renforcées, au regard des caractéristiques structurelles suivantes :

- un chômeur reconnu handicapé sur deux est au chômage depuis plus d'un an dans le Pays d'Auge, soit autant qu'en Basse-Normandie mais nettement plus que dans le chômage

global du territoire (un sur trois) ;

- un chômeur reconnu handicapé sur trois est âgé d'au moins 50 ans dans le Pays d'Auge, soit une proportion légèrement supérieure à la moyenne régionale pour cette population, mais égale au double du poids des seniors dans le chômage global du territoire ;

- plus d'un chômeur reconnu handicapé sur deux dans le Pays d'Auge est sans qualification (ouvrier ou em-

Structure du chômage en % (juin 2007)

	Chômeurs reconnus T.H. (1)		«Chômage total Pays d'Auge»
	Pays d'Auge	Basse-Normandie	
CLD (%)	50,5	50,8	33,2
50 ans et plus (%)	33,9	32,2	16,4
Sans qualification (%)	53,3	52,2	38,9

(1) toutes catégories

Sources : DRTEFP, ANPE

ployé). Cette proportion est nettement plus élevée (+14,4 points) que celle des non qualifiés dans l'ensemble du chômage du Pays d'Auge.

UNE UTILISATION DES MESURES DU PLAN DE COHÉSION SOCIALE INSUFFISANTE DANS LE SECTEUR NON MARCHAND

Les trois mesures du Plan de Cohésion Sociale que sont le Contrat Initiative Emploi (CIE), le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) et le Contrat d'Avenir (CAV) sont plus particulièrement destinées aux publics prioritaires : chômeurs de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux. En ce qui concerne le CIE, le nombre de bénéficiaires d'un tel contrat dans le Pays d'Auge en juin 2007 s'élevait à 200, soit

10,9% de l'ensemble des CIE en cours à la même date en Basse-Normandie. Cette proportion est proche du poids des publics en exclusion (CLD, minima sociaux) du Pays d'Auge, dans le total régional : 11,9% pour les CLD, 11,4% pour le RMI, 12,0% pour l'A.S.S.

En revanche, pour les deux autres mesures applicables dans le secteur non marchand (CAE, CAV), le poids du Pays d'Auge dans le total régional (8,1%

pour le CAE, 8,9% pour le CAV) est en retrait de trois à quatre points par rapport au poids du Pays d'Auge en Basse-Normandie, pour les publics en exclusion. Parmi les bénéficiaires d'un Contrat d'Initiative Emploi (CIE), près de deux sur trois sont chômeurs de longue durée, un sur cinq est travailleur handicapé et un sur douze bénéficiaire de minima sociaux. Pour les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE),

les bénéficiaires sont à 57% chômeurs de longue durée, 41% allocataires de minima sociaux et 12% travailleurs handicapés.

Pour les Contrats d'Avenir (CAV), 59% des bénéficiaires sont chômeurs de longue durée, 99% allocataires de minima sociaux et 8% sont travailleurs handicapés.

La structure des bénéficiaires des trois mesures dans le Pays d'Auge est comparable à celle de la Basse-Normandie, à trois différences près cependant. Le poids des chômeurs de longue durée parmi les bénéficiaires de CIE et de CAE est sensiblement plus élevé dans le Pays d'Auge qu'en Basse-Normandie (+5 points pour le premier, +8 points pour le second) et celui des allocataires de minima sociaux bénéficiant du CAE dans le Pays d'Auge est égal au double de la moyenne régionale.

Publics prioritaires de la politique de l'emploi bénéficiant des mesures CIE, CAE, CAV (stocks au 30 juin 2007)

	PAYS D'AUGE	BASSE-NORMANDIE	% PAYS D'AUGE
CIE			
Nombre de bénéficiaires	201	1 845	10,9
% CLD	64,2	58,9	-
% Minima sociaux	8,0	11,8	-
% T.H.	19,4	21,0	-
CAE			
Nombre de bénéficiaires	413	5 109	8,1
% CLD	56,7	48,8	-
% Minima sociaux	40,7	18,3	-
% T.H.	12,3	11,9	-
CAV			
Nombre de bénéficiaires	141	1 585	8,9
% CLD	58,9	61,2	-
% Minima sociaux	99,3	97,8	-
% T.H.	7,8	11,5	-

Source : DRTEFP

DES TENSIONS ET DES RISQUES D'EXCLUSION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL RELATIVEMENT AIGUS

Les tensions sur le marché du travail dans le Pays d'Auge sont parmi les plus élevées de la région. Le taux de chômage atteint en effet 8,0% dans la zone d'emploi du Pays d'Auge, soit le taux le plus élevé de la Basse-Normandie, après ceux de Cherbourg (8,6%) et Caen (8,1%). Ces tensions sur le marché du travail relativement aiguës se conjuguent avec des risques d'exclusion du marché du travail renforcés pour les bénéficiaires de trois minima sociaux : le RMI, l'ASS et l'API.

R.M.I. : Revenu Minimum d'Insertion
A.S.S. : Allocation Spécifique de Solidarité
A.P.I. : Allocation de Parent Isolé
A.A.H. : Allocation d'Adulte Handicapé
A.S.V. : Allocation Supplémentaire du Fonds de Solidarité Vieillesse

(1) **Densité** : Pour le RMI, l'ASS et l'AAH : part des allocataires dans la population totale des 25-64 ans en % - Pour l'ASV : part des allocataires dans la population des 65 ans et plus en % - Pour l'API : part des allocataires parmi les femmes de 15 à 49 ans en %.

Allocataires des minima sociaux

	PAYS D'AUGE	CALVADOS	BASSE-NORMANDIE
RMI			
Nombre	2 901	12 506	25 539
Densité (1)	39	38	35
ASS			
Nombre	796	3 139	6 614
Densité (1)	11	9	9
API			
Nombre	557	2 321	4 032
Densité (1)	16	14	12
AAH			
Nombre	1 971	9 108	20 908
Densité (1)	27	28	25
ASV			
Nombre	944	3 494	8 735
Densité (1)	34	34	34

Sources : CRCOS - ASSEDIC - Données CAF-MSA au 31/12/2006 - Données ASSEDIC au 31/12/2007

LES MINIMA SOCIAUX : LISIEUX PAYS D'AUGE, MAIS ÉGALEMENT ESTUAIRE DE LA DIVES ET PAYS DE L'ORBIQUET SONT LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES LES PLUS TOUCHÉES.

Les minima sociaux affectent tout particulièrement le Pays d'Auge : pour les trois principaux minima que sont le RMI, l'ASS et l'API, la densité de bénéficiaires - calculée en rapportant le nombre de bénéficiaires à 1 000 personnes de la population âgée de plus de 25 ans - observée dans le Pays d'Auge est supérieure - de 2 à 4 points - à celle qui

s'applique à la Basse-Normandie. Un deuxième constat, classique au demeurant, est relatif à la forte concentration urbaine des bénéficiaires de minima sociaux : la commune de Lisieux abrite 28% de la totalité des bénéficiaires de minima sociaux du Pays d'Auge (cette proportion atteint même 32% pour l'API et 34% pour le RMI), soit pratiquement

le double de son poids dans la population âgée de plus de 25 ans du territoire (15%). Bien évidemment, le poids de Lisieux rejaillit directement dans la Communauté de Communes de Lisieux Pays d'Auge dont la densité de bénéficiaires de minima sociaux dépasse nettement la moyenne du Pays d'Auge tout entier, tout au moins en ce qui concerne

le RMI, l'ASS et l'API, la communauté de communes de Lisieux Pays d'Auge étant dépassée par des communautés de communes plus rurales pour la valeur plafond de la densité de l'AAH et de l'ASV. Deux autres communautés de communes du Pays d'Auge sont touchées par les minima sociaux : il s'agit de l'Estuaire de la Dives, dont la densité de bénéficiaires est supérieure à celle du territoire, hormis pour l'ASV, et du Pays de l'Orbiquet, pour lequel la densité de bénéficiaires est supérieure ou égale à celle du Pays d'Auge, quel que soit le minimum social.

Le Revenu Minimum d'Insertion

La densité de bénéficiaires du RMI dans le Pays d'Auge (39‰) dépasse légèrement celle du département du Calvados (38‰) et plus nettement celle de la Basse-Normandie (35‰). Le Sud est également nettement plus touché que le Nord (46‰ contre 32‰). Trois communautés de communes ont une densité de bénéficiaires du RMI supérieure à la moyenne du territoire : Lisieux Pays d'Auge (61‰), Estuaire de la Dives (47‰) et Pays de l'Orbiquet (41‰). A l'opposé, les communautés de communes de Moyaux-Porte du Pays d'Auge, Blangy-Pont l'Évêque Intercom, Cambremer et Pays d'Auge Dozuléen ont une densité qui ne dépasse pas 23‰.

L'Allocation Spécifique de Solidarité

11 personnes âgées de 25 à 64 ans sur mille la perçoivent dans le Pays d'Auge, soit deux de plus que dans le Calvados et en Basse-Normandie. Lisieux Pays d'Auge, avec une densité de 13‰, se situe au-dessus de la moyenne du territoire, les communautés de communes de Cambremer et du Pays d'Auge Dozuléen ayant la densité la plus faible du Pays d'Auge pour cette allocation (7‰).

L'Allocation de Parent Isolé

Elle concerne 16 femmes âgées de 15 à 49 ans du territoire sur 1000, soit deux de plus que dans le Calvados et quatre de plus qu'en Basse-Normandie. Trois communautés de communes présentent une densité de bénéficiaires particulièrement élevée : il s'agit de Lisieux Pays d'Auge (23‰), Pays de l'Orbiquet (22‰) et Estuaire de la Dives (19‰). A contrario, celles de Moyaux-Porte du Pays d'Auge (7‰), Pays d'Auge Dozuléen (7‰) et Cambremer (5‰) sont relativement limitées.

L'Allocation Adulte Handicapé

Elle est versée à 27 personnes âgées de 25 à 64 ans sur 1 000, soit pratiquement la même proportion que dans le Calvados (28‰) et en Basse-Normandie (29‰). La densité, pour cette allocation,

culmine à 55‰ dans la communauté de communes du Pays d'Auge Dozuléen, et présente une valeur supérieure à la moyenne du territoire dans les communautés de communes de l'Estuaire de la Dives (35‰), des trois Rivières (34‰) et de Lisieux Pays d'Auge (31‰). En revanche, elle est comprise entre 15 et 20‰ dans les communautés de communes du Pays de Livarot, de Moyaux-Porte du Pays d'Auge, du Pays de Honfleur, de Blangy-Pont l'Évêque Intercom et de Cambremer.

L'Allocation Supplémentaire du Fonds de Solidarité Vieillesse

34 personnes âgées de 65 ans et plus sur 1 000 la perçoivent dans le Pays d'Auge, soit une proportion identique tant à celle du Calvados qu'à celle de la Basse-Normandie. La densité de bénéficiaires de cette allocation atteint 54‰ dans le Pays de l'Orbiquet, 40‰ dans la communauté de communes de Lisieux Pays d'Auge et 39‰ dans celle de Blangy-Pont l'Évêque Intercom. Dans les communautés de communes de la Vallée d'Auge, du Pays de Livarot, de l'Estuaire de la Dives, de Cambremer et du Pays d'Auge Dozuléen, elle ne dépasse pas 28‰.

LES MINIMA SOCIAUX EN CARTES

